

**CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DU 17 avril 2026**

PRESENTS :

Mme BLAIRY, représentante des résidents
Mme DEGORRE, représentante des résidents
Mme VOUYOUX, représentante des résidents
M. AUJON, représentant des familles
M. GIRAUD, représentant des familles
Mme VEZZOSI, représentante des familles
Mme DUTARTRE, représentante des personnels
Mme HERMANT, représentante des personnels
M. MANSAT, représentant du conseil d'administration
M. BOURDIER, maire de Commentry
M. BEZET, Directeur de l'établissement

ABSENT :

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du 18 décembre 2025
- Point sur les mandats
- Bilan 2025
- Tarification 2026
- Informations diverses
- Questions diverses

Le compte rendu du 18 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

POINT SUR LES MANDATS :

-Représentants des familles :

Suite aux dernières élections, trois familles ont répondu favorablement pour assurer la représentation des familles.

Nous accueillons donc Mme Vezzosi, fille de Mme Fluzat, M. Aujon, fils de Mme Aujon et M. Giraud, fils de Mme Giraud.

Ils sont élus pour un mandat de 3 ans.

-Représentants des résidents :

Le mandat de Mme Blairy arrive à échéance. Elle accepte un nouveau mandat d'une durée de 3 ans.

Mme Vouyoux fait savoir qu'elle souhaite mettre fin à son mandat. Nous prenons acte et respectons sa décision.

Il reste à pourvoir un poste de représentant des membres du conseil d'administration.

Plusieurs nouveaux membres ayant été nouvellement élus, un rappel de l'objet et des différentes attributions du CVS est fait à l'ensemble des personnes présentes.

Le règlement intérieur est distribué aux nouveaux membres.

BILAN 2025 :

Bilan financier

Après avoir connu deux exercices nettement déficitaires, en 2023 et 2024, qui s'expliquent par une envolée des prix de l'énergie et par une inflation galopante, nous avons terminé l'exercice comptable 2025 avec un excédent.

Ressources humaines

Malgré un recrutement lancé au mois de mars 2025, par suite de la démission de la titulaire, nous sommes toujours à la recherche d'un(e) psychologue.

Le poste de médecin coordonnateur reste également vacant.

TARIFICATION 2026 :

Le prix de journée retenu par le Conseil départemental est de 59,83 € pour l'hébergement et de 6,29 € pour la dépendance soit **66,12 € (+3,9%)**.

Comme je vous l'avais expliqué au cours de la dernière réunion du CVS, il a été décidé de mettre en place, depuis le 1^{er} janvier 2026, un tarif différencié à hauteur de 10%.

Ce deuxième prix de journée de **72,20 €** s'applique uniquement à chaque nouveau résident qui ne relèverait pas de l'aide sociale.

TRAVAUX 2026 :

- Nous avons mis en place un WIFI public pour les résidents et les visiteurs.
- Les meubles de l'office de la salle à manger du Service B seront changés.
- Nous avons remplacé 10 lits médicalisés au Service A.
- Les locaux de la lingerie seront entièrement rénovés à partir du mois de septembre.

INFORMATIONS DIVERSES :

Travaux de lingerie :

Nous devons procéder cette année à d'importants travaux de rénovation pour mettre aux normes les différents locaux de lingerie.

Les derniers travaux d'envergure datent de plus de 30 ans.

Nous devons respecter des contraintes réglementaires concernant l'hygiène, la sécurité des installations, la sécurité des personnes, l'ergonomie et la méthode RABC (organisation visant à éviter les contaminations microbiologiques).

Les locaux seront réorganisés pour supprimer tous les croisements entre le linge propre et le linge sale.

Pendant toute la durée des travaux, estimée à 4 mois, le linge sera traité par APM, une entreprise adaptée de Montluçon.

Les personnels de lingerie verront donc leur planning de travail adapté en conséquence.

La démarche d'évaluation :

L'établissement doit faire l'objet, au cours du premier semestre 2027, d'une évaluation de la qualité.

L'évaluation doit être perçue comme une opportunité pour vérifier nos pratiques et le cas échéant les améliorer toujours dans un souci de bienveillance pour les résidents.

Il s'agira de vérifier les différentes procédures de prise en charge des résidents et également de veiller au respect des droits et libertés de chacun.

Deux personnes viendront sur site pendant 2,5 jours pour évaluer les différents services apportés aux résidents (excepté les services restauration et lingerie).

La démarche se décompose en trois méthodes :

- Méthode de l'accompagné traceur, 5 résidents volontaires seront interrogés sur leur accompagnement et des professionnels seront également questionnés sur l'accompagnement des résidents retenus.
- Méthode du traceur ciblé, évaluation d'un processus et de sa maîtrise, les professionnels et la gouvernance seront interrogés.
- Méthode de l'audit système, évaluation des organisations pour s'assurer de la maîtrise du terrain, rencontre avec les professionnels et la gouvernance.

Nous vous expliquerons plus en détail le déroulement de ces journées lors d'un prochain CVS.

POINTS ABORDES PAR LES REPRESENTANTS DES RESIDENTS ET LES REPRESENTANTS DES FAMILLES :

- Mme Vouyoux demande s'il serait possible de veiller à ne pas grouper plusieurs concentrateurs d'oxygène dans le même couloir pour éviter les nuisances sonores. Le directeur explique qu'il n'est pas aisé d'anticiper sur les besoins actuels ou futurs des résidents selon leur pathologie. Les personnels soignants rapportent que ce genre de situation reste exceptionnel.
- Mme Vezzosi soulève la question de l'installation du téléphone et du téléviseur, notamment en cas d'absence de famille, pour éviter l'isolement. Le directeur décrit la procédure en la matière.

L'établissement pallie systématiquement l'absence de famille ou de proches en prenant le relais pour les différentes installations.

L'établissement prête également des téléviseurs en cas de besoins.

- Mme Degorre et Mme Vouyoux saluent l'investissement et l'aide précieuse apportée par Amandine, secrétaire de l'EHPAD, et Anne-Cécile, comptable de l'EHPAD, pour régler ces problèmes.

La Présidente
G. VOUYOUX



